

# JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

**LA LANGUE FRANÇAISE,**  
RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée, de  
la Société grammaticale, etc., etc., et par  
plusieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée

Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOILEAU, *Art poétique.*

---

N° VIII.

---



PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue du Bouloy, N° 8.

Chez GARNIER, Neveu, Palais-Royal.

Et chez SANSON, Palais-Royal.

1826.

## TABLE DES MATIÈRES.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

Observations critiques sur les irrégularités de notre système d'écriture; par M. Berbrugger.

Emploi du pronom *soi*; par M. Bescher.

Peut-on dire : *Je les unis ensemble?* par M. Marle.

Dit-on : *C'est vous à qui, ou c'est à vous que?*

Erreur de Boiste à cet égard; par M. Marle.

Dit-on, en parlant à une Demoiselle : *Marchez droit, ou marchez droite?*

Lettre de M. Hanriat à M. Boniface, et Réponse de ce dernier.

Décision de la Société grammaticale.

### DEUXIÈME PARTIE.

Suite des Leçons de M. Boniface.

### QUATRIÈME PARTIE.

Suite de la Critique grammaticale du style romantique; par M. Quitard.

# JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

## OBSERVATION.

Celui qui a dit le premier : « *C'est du choc des opinions que jaillit la lumière*, » a trouvé une vérité de tous les tems, et qui est applicable à tous les arts et à toutes les sciences. Sans la controverse, où en seraient les connaissances humaines? L'erreur, toute puissante et jamais combattue, régnerait en paix sur la terre, et la vérité, déjà si rare dans ce siècle de philosophie, n'oserait se montrer nulle part. La science grammaticale, où tant de faits sont abandonnés à l'arbitraire, éprouve, plus vivement encore que les autres sciences, le besoin des controverses. Rempli de cette idée, j'ai ouvert dans ce journal un champ libre à la discussion; tous les grammairiens qui se sentent de la chaleur et de la force ont le droit de venir s'y exercer, je les appelle. Que la routine soit détrônée, que tous les faux systèmes soient anéantis, que la vérité seule triomphe : voilà le but placé au bout de la carrière et vers lequel doivent tendre tous les efforts.

Les *Discussions*, qui jusqu'ici ont été confondues

avec les *Solutions*, en seront désormais séparées, et formeront le premier chapitre de chaque numéro. Les *Solutions* formeront le second chapitre, et les *Décisions*, le troisième. Les uns et les autres continueront d'appartenir à la grande division appelée *première partie*.

MARLE AÎNÉ.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### DISCUSSION.

*Suite de la controverse sur les vices de notre  
Langue écrite.*

---

### OBSERVATIONS CRITIQUES

*Sur les irrégularités de notre système d'écriture,*  
par M. BERBRUGGER.

---

Le sujet que je vais traiter me semble fort important. Il ne s'agit point ici de commenter l'abécé à la manière des peseurs de diphtongues; il s'agit de fixer l'attention sur un système d'écriture dont l'étude enlève à chacun de nous la majeure partie du tems qu'il peut consacrer à son instruction, et qui souvent fausse l'intelligence en habituant dès le jeune âge aux irrégularités les plus monstrueuses. Si j'entre dans cette carrière, ce n'est point que je me croie plus habile que ceux qui l'ont déjà parcourue, mais c'est uniquement parce que je suis convaincu que la réforme ne peut être produite que par la multiplicité et la réitération des efforts.

Plusieurs articles de M. Marle, forts de logique et d'érudition, et où la raison se montre parée de tous les

charmes d'un style élégant, m'ont donné l'idée de rassembler quelques matériaux recueillis dans mes lectures, et d'y joindre le résultat de mes propres réflexions. Je n'ai point la prétention de tout dire sur cette matière, j'ai encore moins celle de convaincre *ex tempore* tant d'esprits préoccupés ou inattentifs; mais je m'estimerais fort heureux, si je pouvais en décider quelques-uns à tenter un examen sérieux et approfondi.

J'entre en matière.

Une vérité qu'il suffit d'énoncer pour que chacun l'adopte, c'est que *toute langue a été parlée avant d'être écrite*. Partant de ce principe, et ne m'occupant que des écritures phonographiques employées par la plupart des peuples modernes, je demande si, du moment qu'on cherche à représenter par des signes les effets que l'organe vocal produit, lorsqu'il fait entendre les mots traducteurs de nos pensées, il ne faut pas s'efforcer de suivre les règles suivantes :-

1°. Que chaque effet de voix (*son* ou *articulation* (1)) ait un signe, mais jamais plus d'un, pour le représenter;

2°. Qu'il n'y ait pas de signes parasites ou nuls;

3°. Que chacun des signes ait la forme la plus simple.

En effet, du moment que les lettres (qui sont les signes dont je viens de parler) doivent figurer les effets de voix, à quoi bon représenter le même effet par deux

(1) *Son* et *articulation* rappèlent des effets de voix. Il ne faut donc pas les confondre avec *voyelle* et *consonne*, qui, le plus souvent, ne rappèlent que des signes. Ainsi, dans *camp*, l'œil voit une voyelle (*a*) et trois consonnes (*c, m, p,*); tandis que l'oreille n'entend qu'une articulation (*k*) et un son nasal (*an*).

signes différens, lorsqu'un seul suffit? A quoi bon écrire des lettres qui ne rappèlent aucune valeur? Et, s'il est vrai, enfin, que ce soit un avantage de gagner du tems, à quoi bon inventer des signes dont la forme compliquée en rendra nécessairement le tracé plus long et plus difficile, et cela quand la nature nous en présente de si simples?

Personne, je le pense, ne sera tenté de me contester les vérités que je viens d'exposer. D'ailleurs, elles sont connues depuis longtems, et je ne fais ici que les reproduire. Or, je demande maintenant si notre système d'écriture est conçu d'après ces principes? Ceux qui ont étudié la sténographie exacte, ou tachygraphie (surtout celle de M. Aimé Paris), ou quelque langue étrangère dont l'orthographe soit à peu près régulière, l'espagnol et l'italien, par exemple, répondront par la négative. Ceux que l'habitude et le manque de terme de comparaison ont rendus insensibles aux anomalies de toute espèce dont fourmille notre système d'écriture, pourront être étonnés de la question; car ils sont portés à croire que ce système n'a rien de choquant, par cela même qu'il ne les choque plus (1).

---

(1) Je dis qu'il ne les choque plus, parce que je suis persuadé qu'il n'est peut-être pas un homme qui, dans son enfance, n'en ait été plus ou moins choqué.

Je me rappelle à ce sujet un maître d'école de Saint-Cyr, qui frappait un de ses écoliers, parce que le malheureux enfant ne pouvait épeler le mot *sommes* (dans nous *sommes*) à la manière du maître, c'est-à-dire, *esse, ó, emme* : SOM ; *emme, é, esse* : ME : SOMMES.

Le petit paysan, dont la tête était sans doute plus analytique que celle de son *magister*, ne pouvait pas concevoir que *esse, ó, emme*, fissent SOM, c'est-à-dire un tout dans lequel il ne retrouvait qu'une

Je vais maintenant examiner un à un les effets de voix de notre langue, et montrer les différens signes ou groupes de signes dont on fait usage pour les représenter. Je prouverai ensuite que notre système d'écriture pèche contre les trois principes posés ci-dessus ; puis je montrerai les conséquences de ses irrégularités. Je me propose aussi de traiter les questions suivantes :

Notre écriture est-elle étymologique ; et, en supposant qu'elle le soit, est-ce bien l'étymologie de la Langue latine qu'elle doit suivre ?

Doit-on préférer une écriture étymologique à une écriture phonographique ?

Peut-on rendre notre écriture régulière ?

---

### § I<sup>er</sup>.

*Examen comparatif des effets de voix et des signes qui les représentent.*

#### SONS.

1. *A*, tel qu'il se prononce dans *a-nnée*.

Tab-*ac*, alman-*ach*, f-*e*-mme.

Dr-*ap*, p-*ao*-nneau, prud-*e*-mment.

Pl-*at*, Mont-*ai*-gne, sol-*e*-nnité.

Il partag-*ea*. etc.

---

des trois parties énoncées dans l'épellation ; que *emme*, *é*, *esse*, fissent **ME** et non pas **ÉMÉS** ; enfin que *som* et *mes* fissent **SOMMES** ! Qu'aurait-il donc éprouvé si on lui eût fait entendre *cé*, *ó*, *u*, *pé*, donnant, pour résultat, **COUP** ?

2. *A*, tel qu'il se prononce dans *â-me*.

B-*as*,    *ah!*    l-*acs*,            L-*aw* (l'Écossais).  
 B-*ât*,    *ha!*    des pl-*ats*.  
 L-*acs*,    *â-mé*.    etc. (1).

Dans les mots *mois*, *poids*, *noix*, etc., que l'on prononce *moua*, *poua*, *noua*, *o* représente *ou*, et *is*, *ids*, *ix*, représentent *â*.

3. *AN*, comme dans *enc-an*.

Am-*ant*, har-*eng*, ex-*empt*, révé-*end*, t-*ems*.  
 G-*ent*, g-*ens*, gr-*and*, afflig-*eant*, tu desc-*ends*.  
 R-*ang*, c-*amp*, bl-*anc*, Orlé-*ans*, L-*aon*.  
 J-*ean*.

L's qu'on ajoute au pluriel des noms fait une variation de plus, presque pour chaque mot. Les am-*ants*, les r-*angs*, les c-*amps*, etc.

4. *É*, comme dans *caf-é*.

F-*ée*,            je s-*ais*,            des f-*ées*.  
 Des pr-*és*, le qu-*ai*,    æ-cuménique.  
 N-*ez*,            d-*ey*,            et (2), etc.

(1) Cet *etc.* signifie qu'il est encore d'autres manières de représenter le son *a*. Pour donner une énumération complète, il aurait fallu passer en revue tous les mots de notre Vocabulaire, travail long, fastidieux, et inutile; car il suffisait de démontrer qu'il n'est pas un seul effet de voix qui, dans notre langue, ne soit susceptible d'être figuré de plusieurs manières: or, les exemples que je cite sont assez nombreux pour produire la conviction, à cet égard.

(2) L'orthographe de ce mot est sans doute une réminiscence de quelque savant en *us*; car dans la langue romane, d'où dérive im-



5. *È*, comme dans *È-ve*.

OEill-*et*, pl-*aid*, l-*egs*, Fern-*ey*, par-*oi-tre* (1).

C-*ep*, je f-*ais*, l-*ait*, il *est*.

R-*ets*, qu'ils *aient*, l-*ès-Paris*, f-*aix*.

M-*ai*, s-*ept* mains, Cambr-*ay*, coll-*é-ge*.

Je sais, relativement au mot *collège*, que beaucoup de personnes écrivent *collège*, se conformant en cela à la prononciation. Mais l'Académie, qui fait autorité, tient encore pour l'orthographe contraire.

6. *EN*, comme dans *vendé-en*.

*Ain* (dép'), s-*ein*, parp-*aing*, je conv-*ainc*.

*Hein!* s-*eing*, c-*eint*, tu conv-*aincs*.

P-*in*, succ-*int*, sterl-*ing*, Ca-*in*.

Apoc-*yn*, Sal-*ins*, tu ti-*ens*, c-*inq* chats.

Th-*ym*, inst-*inct*, f-*aim*, s-*aint*.

V-*ingt*. etc.

7. *I*, comme dans *am-i*.

Av-*is*, J.-Chr-*ist*, crucif-*ix*.

Pet-*it*, ils r-*ient*, l-*y-re*.

Cr-*ic*, am-*ict*, Lib-*ye*.

A-*i*, n-*id*, etc.

A-*ie!* pu-*its*.

8. *O*, comme dans *o-ffre*.

*Ho-nneur*, au-*stère*, du r-*u-m*, musé-*u-m*.

médiatement la nôtre, on trouve *e* seulement; témoin ce passage d'ARNAUD DE MARUEIL :

*Car li ris e li joc an lur temps e lur loc.*

Ce qui signifie :

Car les ris *et* les jeux ont leur tems *et* leur lieu.

(1) Il est vrai que le bon usage s'est prononcé pour *paraître*, comme il commence à le faire pour *fesons*, au lieu de *faisons*.

9. *O*, comme dans *ô-ter*.

Sab-ot (1), r-ôt, oh! M-eaux, heau-me.  
 G-oth, gal-op, ho! m-aux, Bresl-aw.  
 Os, accr-oc, b-eau, aulx, Larochefouc-auld.

10. *ON*, comme dans *on-de*.

P-ont, t-aon, pl-omb.  
 R-ond, f-onds, pr-ompt.  
 L-ong, rép-ons, tu r-omps.  
 J-onc, n-om, etc.

11. *U*, comme dans *u-nion*.

Ab-us, ils r-uent, j'eus, fl-û-te.  
 B-ut, un c-ul de sac, r-ue, cig-uë.  
 Ba-hut, eue ( du verbe avoir ), gag-eu-re, etc.

12. *EU*, comme dans *Eu-ménides*.

Des pr-eux, des œufs, N-ew-ton.  
 Il m-eut, des v-œux, etc.  
 Qu-eue, des n-œuds.

13. *E*, comme dans *r-e-ssource*.

Je f-ai-sais, œ-il.

Ils ne connaiss-ent plus ni le frein ni la voix.

(RACINE.)

Bon-heu-r, fav-eu-r, etc.

(1) On pourrait m'objecter que dans *sab-ot*, c'est le signe *o* qui représente le son, et que *t* est une lettre nulle ou muette. Accordé : mais cela ne fait que changer la nature de l'irrégularité ; car, au lieu d'un signe composé, nous aurons une *lettre parasite*. Cette objection peut être faite pour tous les autres signes : la réponse est la même.



remarque dans *a-gn-eau*, *ba-gne*, etc.; il représente quelquefois les deux articulations *gh* et *n*, comme dans *stag-nation*, *ag-nus Dei*, etc. Rien, dans l'écriture, n'avertit de cette différence de prononciation.

20. *M.*

*A-mè*, *fe-mme*, *des is-thmes*, *ils ai-ment*.  
*Mesda-mes*, *as-thme*, *ils enfla-nment*.

21. *R.*

*Rh-ume*, *Ta-rn*, *tu pe-rds*, *co-rps*, *des a-rrhes*.  
*Ve-rt*, *bou-rg*, *My-rrhe*, *Téniè-res*, *ils pa-rent*.  
*Il pe-rd*, *ailleu-rs*, *cle-rc*, *e-rres*, etc.

22. *L.*

*Fidè-le*, *Ar-les*, *elles fi-lent*, *ils appe-llent*.  
*Be-lle*, *Gi-lles*, etc.

23. *ILL* (1).

*A-il*, *Su-ll-y*, *ils bri-llent*.  
*Méda-ille*, *péri-l*, *ils mou-illent*.

24. *CH.*

*Gau-che*, *sch-isme*, *ils cher-chent*.  
*Sh-ako*, *vermi-c-elle* (2).

(1) Cette articulation est diversement prononcée. A Paris on dit *fami-ie*, *boutè-ie*, et dans quelques départemens de la France, *famile*, *boutèle*, *familieu*, *boutéliu*.

(2) C'est pour imiter la prononciation italienne que beaucoup de gens prononcent *vermichelle*; mais ils feraient bien mieux alors de dire *vermitchelle*. Nous apprécierons plus tard le respect que l'on doit avoir pour l'étymologie, sous le rapport de la prononciation et de l'écriture.

25. *J.*

Do-*ge*, Bru-*ges*, ils enra-*gent*, eus-*je*?

Cette lettre qui, ainsi que le *V*, fut inventée en 1557 par Ramus (La Ramée), et que pour cette raison l'on appelle *ramiste*, était figurée autrefois par un *i*, comme le *v* l'était par un *u*. Du moment qu'on avait le *j*, il fallait limiter l'emploi du *g* à la représentation du son qu'il a dans *garde*, *gant*, etc. Oui, mais l'étymologie!

26. *K.*

Sa-*c*, pe-*cque*, co-*que*, ils se mo-*quent*.  
 Ya-*ck*, qu-*erelle*, Ja-*cques*, co-*q*.  
 Ya-*cht*, Ch-*rist*, lon-*g* intervalle, etc.

27. *G*, comme dans *g*-arde.

En-*gh*-ien, gu-*éridon*, se-*c*-ond.  
 Fu-*gue*, Ai-*gues*-mortes, ils vo-*guent*, etc.

28. *F.*

Na-*ffe*, Cara-*fe*, Josè-*phe* (1), ils para-*phent*.  
 A-*ff*-rout, Jose-*ph* (2), ils pia-*ffent*, ils agra-*font*.

29. *V.*

E-*ve*. W-*ellington*, ils se meu-*vent*.  
 Les ri-*ves*, neu-*f* hommes.

30. *P.*

A-*pp*-rendre, pa-*pe*, Die-*ppe*, ils cou-*pent*, etc.

(1) L'historien de la nation juive.

(2) Le père putatif de J.-C.

## 31. B.

A-*bb*-é, Ho-*b*bes, ils tom-*bent*.  
Astrola-*be*, des astrola-*bes*.

Cette consonne, placée dans certaines circonstances, prend presque le son du *p*, sans qu'il soit possible, quelque effort que l'on fasse, de lui conserver sa valeur ordinaire (1). Exemple : *ab*-sence, *ob*-tenir, *ob*-server, sonnent à l'oreille comme *ap*-sence, *op*-tenir, *op*-server. Quintillien a fait la même observation en latin, lorsqu'il a dit : Dans *obtinuit*, la raison (il aurait dû dire l'usage) veut qu'on mette un *b*; mais l'oreille n'entend qu'un *p* : *optinuit*. La même chose doit arriver dans toutes les langues; car ceci tient à une difficulté d'organe.

## 32. S.

Pa-*ss*-ion, il acquie-*sc*e, Bru-*x*-elles, ils la-*cent*.  
Ma-*ç*-on, il acquie-*ç*-a, des pa-*ss*es, etc.  
Na-*s*se, cau-*t*-ion, ils pa-*ss*ent.  
Sc-*ion*, æ-*y*gne, ils acquie-*scent*.

## 33. Z.

O-*s*-er, alè-*z*e, ba-*se*, ils o-*sent*.  
Di-*x*-aine. etc.

## 34. H.

C'est, dit-on, une *aspiration*, *aspération*, ou *expiration*, qui se remarque dans les mots *hareng*, *haine*, *héros*, etc. Elle a pour effet d'empêcher l'élosion de la voyelle finale de certains mots. Ainsi on ne dirait pas *l'hareng*, *l'haine*, etc.; mais on dit *le hareng*, *la haine*, etc.

---

(1) J'entends lorsqu'on prononce avec une certaine volubilité.

Je dois avouer que mon oreille ne perçoit pas plus d'aspiration, ou expiration, dans *le hareng, le héros, la haine*, etc., que dans *le onzième, la ouate, le oui* et le non. Je reconnais cet effet vocal dans la Langue anglaise, par exemple; mais je le cherche vainement dans la nôtre.

On pourrait s'étonner de ne point voir d'article particulier pour *c, q, x* et *y*. *C* doit être rapporté au *k*, lorsqu'il a le son dur, au *s*, lorsqu'il a le son doux. *Q* a toujours le son du *k*. *X* et *y* sont pris quelquefois l'un pour *s* ou *z*, l'autre pour *i*. Quelquefois aussi on doit les considérer comme des caractères abrégatifs, tels qu'étaient le *tsade* des Hébreux, le *psi*, le *xi* des Grecs. Dans ce cas, le premier équivalait quelquefois à *ks*, quelquefois à *gz*, et le second à deux *i*.

(La suite à un autre numéro.)

A. BERBRUGGER.

---

## CHAPITRE II.

### SOLUTIONS.

*A MM. les Rédacteurs du Journal grammatical et didactique de la Langue française.*

Messieurs,

Dans la critique sage et modérée que M. Perrier a faite des méditations poétiques de M. Delamartine, je lis ce qui suit (1) :

- « Je vois mes rapides années
- » S'accumuler derrière moi,
- » Comme le chêne autour de *soi*
- » Voit tomber ses feuilles fanées. »

---

(1) Page 111.

« Il fallait *autour de soi* pour la rime , mais la gram-  
 » maire demandait *autour de lui*. Toutes les fois que le  
 » sujet est précis, on doit mettre *lui*; ce n'est que quand  
 » on parle en général que l'on met *soi*. »

Puisque personne n'a combattu ce principe erroné ,  
 je vais me charger de ce soin. Il importe que dans un  
 journal qui doit devenir le régulateur de notre langue ,  
 nulle fausse doctrine ne s'introduise sans être à l'instant  
 épurée par la discussion.

Un pronom vague indéfini n'est jamais suivi de *lui* ,  
 on dit : Chacun songe à *soi* , personne ne s'occupe que  
 de *soi*.

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.

(LAFONTAINE.)

Cela est incontestable.

Lorsque le substantif n'est pas énoncé comme sujet  
 de la proposition, le pronom qui le représente s'exprime  
 par *lui*. Substituer *soi* à *lui*, ce serait faire un contre-  
 sens : Cet enfant est idolâtré , son père fait tout pour  
*lui*, il ne songe qu'à *lui* , ne s'occupe que de *lui*.

Sers un si noble maître, et fais voir qu'aujourd'hui

Ton prince a des sujets qui sont dignes de *lui*.

(BOILEAU.)

Cela est encore de toute évidence ; mais ce n'est pas  
 de ces sortes de constructions qu'il s'agit ici.

Quand le pronom se rapporte au sujet de la proposi-  
 tion, doit-il s'exprimer par *lui*, par cela seul que le  
 sujet est précis, et qu'il ne consiste pas dans une des  
 expressions vagues, *on*, *chacun*, *personne ne*, etc. ? voilà  
 la question.



Nos bons auteurs , dans lesquels nous devons puiser nos règles de grammaire , ont reconnu que trop souvent dans ce cas, l'emploi du pronom *lui* offre une équivoque, et , généralement , ils font usage de *soi*.

Quoique la règle de M. Perrier soit érigée en précepte dans presque toutes les grammaires, je ne l'en crois pas moins mauvaise , puisque notre littérature la désavoue :

A ses sages conseils asservir la fortune ,  
Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à *soi*,  
Montrer à l'univers ce que c'est qu'être roi.

(BOILEAU.)

Le plus sage est celui qui pense le moins l'être ;  
Qui , toujours pour un autre enclin à la douceur,  
Se regarde *soi-même* en sévère censeur. (Id.)

Chantera le Batave éperdu dans l'orage ,  
*Soi-même* se noyant pour sortir du naufrage. (Id.)

Je vis dans le fatras des écrits qu'il nous donne ,

. . . . .  
Cet indolent état de confiance extrême  
Qui le rend en tout tems si content de *soi-même*. (Id.)

Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime  
Méconnaît son génie et s'ignore *soi-même*. (Id.)

Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi ,  
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en *soi*. (Id.)

Qu'en tout avec *soi-même* il se montre d'accord. (Id.)

Souvent , sans y penser, un écrivain qui s'aime ,  
Forme tous ses héros semblables à *soi-même*. (Id.)

La vieillesse chagrine incessamment amasse ,  
Garde , non pas pour *soi* , les trésors qu'elle entasse. (Id.)

Sans garder dans ses vers un ordre méthodique ,  
Son sujet , de *soi-même* , et s'arrange et s'explique. (Id.)

Le plus vil artisan eut des dogmes à *soi* ,  
Et chaque chrétien fut de différente loi. (Id.)

Chacun , pris dans son air , est agréable en *soi*. (Id.)

Le savoir garde en *soi* son mérite éminent.  
(MOLIÈRE.)

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage  
Qu'en recueillant chez *soi* ce dévot personnage. (Id.)

Qu'a donc le mariage , en *soi* , qui vous oblige ,  
Ma sœur..... (Id.)

Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste ,  
Et , perdant toute chose , à *soi-même* il se reste. (Id.)

Il faut qu'une personne comme vous , qui êtes magnifique , et  
qui avez de l'inclination pour les belles choses , ait un concert de  
musique chez *soi* tous les mercredis et tous les jeudis. (Id.)

Charmant , jeune , trainant tous les cœurs après *soi*.  
(RACINE.)

. . . Mais il se craint *soi-même* plus que tous. (Id.)

Apprenez qu'il n'en est pas une  
Qui ne traîne après *soi* le trouble , la douleur.

(M<sup>me</sup> DESHOULIÈRES.)

Si jamais l'Angleterre revient à *soi* , la postérité n'aura pas assez  
de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette.

(BOSSUET.)

Gnaton ne vit que pour *soi*. (LA BRUYÈRE.)

Cet homme raisonnable , qui a une âme , qui a un culte et une  
religion , revient chez *soi* fatigué , affamé , mais fort content de sa  
journée , il a vu des tulipes. (Id.)

Idoménée revenant à *soi* , remercia ses amis de l'avoir arraché  
d'une terre qu'il a arrosée du sang de son fils. (FÉNÉLON.)

Le crime traîne toujours après *soi* certaine bassesse dont on est bien aise de dérober le spectacle au public. (MASSILLOX.)

La vertu porte avec *soi* sa récompense. (BONIFACE.)

Je terminerai ces citations par celle-ci de Voltaire qui offre les deux emplois de *soi* et de *lui*.

Mon cœur aime Orosmane', et non son diadème ,  
 Chère Fatime, en lui je n'aimeque *lui-même*.  
 Peut-être j'en crois trop un penchant si flatteur ;  
 Mais si le ciel sur *lui* déployant sa rigueur,  
 Aux fers que j'ai portés eût condamné sa vie ,  
 Si le ciel sous mes lois eût rangé la Syrie ,  
 Ou mon amour me trompe , ou Zaïre aujourd'hui  
 Pour l'élever à *soi* descendrait jusqu'à *lui*.

Ainsi la critique de M. Perrier porte à faux , et le passage cité de M. Delamartine n'est pas moins beau qu'il n'est correct.

J'aurais gardé le silence , et sur la critique et sur son objet , s'il n'avait été question de fixer les idées sur le mérite d'une prétendue règle de grammaire , mal conçue, toujours exposée sous un faux point de vue , et qui n'est propre qu'à égarer les jeunes élèves encore peu familiarisés avec nos bons auteurs.

Je suis , etc.,

BESCHER.

NOTA. Voyez le *Manuel* de M. Boniface, où cette question est traitée avec d'autres détails.

---

Peut-on dire :

JE LES UNIS ENSEMBLE (1)?

Oui, car au lieu de les unir ensemble on aurait pu les unir à d'autres. C'est aussi le sentiment de M. Laveaux. « Unir, dit-il, est un verbe actif qui exige un régime direct et un régime indirect : *on unit une chose à une autre, on unit deux choses à une troisième, ou à plusieurs autres choses.* Ainsi quand on dit : *On les a unis,* à moins qu'on ne parle de deux amans que l'on a mariés, la phrase n'est pas complète, puisqu'on n'exprime pas à quoi on les a unis. On pouvait les unir ensemble ou à d'autres choses. *Ensemble* est donc nécessaire pour compléter le sens grammatical, et il n'y a là ni pléonasme ni périissologie (2). »

Les Grammairiens qui ont condamné *unir ensemble* l'ont fait par légèreté ; car il suffit de réfléchir un instant pour reconnaître la justesse et la pureté de cette locution. Il faudrait donc aussi condamner : *je les unis entre eux* ; car *entre eux* est ici le synonyme de *ensemble*, et cette idée n'est encore venue à personne, pas même à ceux qui ont pris *unir ensemble* pour une périissologie.

MARLE aîné.

---

(1) Cette question nous est adressée par M. Duclouis.

(2) Répétition superflue d'une idée.

Dit-on :

C'EST VOUS *A* QUI,

ou

C'EST *A* VOUS QUE?

Une lectrice du Journal grammatical a recôurs à M. Marle pour le prier d'éclaircir ses doutes sur les difficultés suivantes :

On lit à la page 54 du Dictionnaire de Boiste : C'EST ne souffre après lui de *préposition* ou de *particule* que devant un *pronom* et un *verbe*, comme C'EST *A* VOUS à y réfléchir, C'EST DE QUOI il faudra nous occuper.

Racine a dit :

C'EST votre illustre mère *A* QUI je veux parler.

S'il avait dit : C'EST à votre illustre mère *que* je veux parler, il aurait fait un solécisme.

La personne avoue qu'elle préfère le *solécisme* à la construction que Boiste croit correcte, quoique *à qui* semble plus doux que le relatif *que*; son goût en cela est d'accord avec celui de Wailly, qui approuve l'emploi de ce relatif.

Plus loin, ajoute-t-elle, on lit encore dans Boiste :

QUE, en régime composé, s'emploie dans les phrases où il n'a aucun rapport à ce qui précède.

Despréaux et Bouhours ont fait des fautes en disant :

C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler,

C'est à vous *à qui* il appartient de régler ces sortes d'affaires.

Il fallait : *c'est* à vous, mon esprit, *que* je veux parler; *c'est* à vous qu'il appartient de régler ces sortes d'affaires.

On sait que la première règle de Bolste prescrit l'emploi de *c'est vous à qui*, tandis que la deuxième approuve *c'est à vous que*. On prie M. Marle de vouloir bien dire dans son prochain numéro si toutes les phrases citées ne doivent pas se rapporter à la même règle, et comment il les écrirait lui-même.

## RÉPONSE.

J'écris :

1.

*C'est à votre illustre mère que je veux parler.*

*C'est à vous, mon esprit que je veux parler.*

*C'est à vous qu'il appartient de régler ces sortes d'affaires.*

Et non :

2.

*C'est votre illustre mère à qui je veux parler.*

*C'est vous, mon esprit, à qui je veux parler.*

*C'est vous à qui il appartient de régler ces sortes d'affaires.*

Par la même raison que l'on dit très-bien :-

3.

*C'est pour vous que je parle.*

*C'est par vous que j'ai obtenu ma grâce.*

*C'est de moi qu'il s'agit, et non de vous.*

*C'est chez moi que l'on se réunit.*

*C'est devant lui que je viens me placer.*

*C'est derrière lui que je me cache.*

*C'est avec nous qu'il se promène.*

*C'est sur nous qu'il veut décharger sa colère.*

*C'est contre nous qu'il s'arme.*

*C'est vers eux qu'il se dirige.*

C'est sous Turenne que j'ai servi.

C'est envers Dieu et envers les hommes que j'ai péché.

Mais qu'on ne dit pas :

4.

*C'est vous pour qui je parle.*

*C'est vous par qui j'ai obtenu ma grâce.*

*C'est moi de qui il s'agit.*

*C'est moi chez qui l'on se réunit.*

*C'est lui devant qui je viens me placer.*

*C'est lui derrière qui je me cache.*

*C'est nous avec qui il se promène.*

*C'est nous sur qui il veut décharger sa colère.*

*C'est nous contre qui il s'arme.*

*C'est eux vers qui il se dirige.*

*C'est Turenne sous qui j'ai servi.*

*C'est Dieu et les hommes envers qui j'ai péché.*

Dans ces exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, le goût et l'oreille ont été satisfaits toutes les fois que la *préposition* a pris rang immédiatement après *c'est* ; ils ont été choqués dans tous les cas contraires. On doit donc reconnaître ici une loi dictée par le génie de notre langue qui, dans cette sorte de construction, veut que les prépositions soient toujours placées entre le verbe *être* et le mot qui suit, et jamais après ce dernier. La lecture de nos bons auteurs a sans doute accoutumé aux effets de cette loi l'abonnée à laquelle j'ai l'honneur de répondre, c'est pourquoi les phrases rassemblées sous le n° 2 ont blessé son goût délicat.

On sent que Racine n'a dit : *C'est votre illustre mère* A qui je veux parler, que parce que la construction opposée aurait rompu la mesure de son vers. Il est vrai que

l'on trouve dans la prose de Fénelon : *C'est vous seul , ô mon cher Narbal , pour qui mon cœur s'attendrit ; mais pour qui est probablement une négligence ; d'ailleurs un , deux , ou trois exemples , de quelque auteur qu'ils soient , ne peuvent être le fondement d'un principe.*

Quant aux règles de Boiste , elles sont tout-à-fait erronées. Quoi de plus faux que celle-ci :

*C'est*, ne souffre après lui de préposition ou de particule que devant un pronom ou un verbe.

Ne dit-on pas :

C'est à Dieu que je m'adresse , et non aux hommes ;

C'est à Rome , mes fils , que je prétends marcher ;

(RACINE)

C'est du choc des opinions que jaillit la lumière ;

C'est assez du tort de la dispute , sans y ajouter celui des injures ;

(BOISTE)

C'est des contraires que résulte l'harmonie ;

(BERNARDIN DE ST.-PIERRE)

Exemples où les particules *à , du , des* sont partout suivies d'un substantif , et non d'un pronom ou d'un verbe.

La seconde règle est plus extraordinaire encore que la première , en ce qu'elle n'a rien de commun avec les exemples qui la suivent.

*Que*, en régime composé , dit Boiste , s'emploie dans les phrases où il n'a aucun rapport avec ce qui précède.

Exemples :

C'est à vous , mon esprit , *que* je veux parler.

C'est à vous *qu'il* appartient de régler cette affaire.

Mais *que* est ici un pronom qui représente *vous* , et qui par conséquent a rapport à des mots qui précèdent.

C'est comme s'il y avait : *C'est à vous , mon esprit , AUQUEL*



VOUS je veux parler ; c'est à vous AUQUEL VOUS il appartient de régler cette affaire.

Les deux règles de Boiste ne sont propres qu'à induire en erreur ; il faut les rejeter.

MARLE aîné.

Madame MOREAU, institutrice, nous adresse la question suivante :

Dit-on, en parlant à une demoiselle :

TENEZ-VOUS DROIT, ou TENEZ-VOUS DROITE ?

MARCHEZ DROIT, ou MARCHEZ DROITE ?

#### RÉPONSE.

Lorsque la modification qu'exprime l'adjectif porte sur un verbe, cet adjectif doit être regardé comme adverbe. Dans elle chante *faux*, vous êtes assise *trop bas*, écrivez *droit*, ces mots *faux*, *trop bas*, *droit* sont employés comme adverbes et ne varient point. Mais si l'adjectif modifie le nom, il en reçoit le genre et le nombre. Ainsi l'on doit dire : tenez-vous *droite*, parce que *droite* est le modificatif du pronom *vous* qui est ici féminin.

En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse ; mais elles insistent beaucoup sur la nécessité de se tenir *droites*, d'effacer leurs épaules, etc. (BARTHÉLÉMY.)

Il suffit pour cela d'apprendre à de jeunes personnes à se tenir *droites*. (ROLLIN.)

Mademoiselle, tenez-vous *droite*. (PICARD.)

Dans une promenade, une mère dira de même à sa

fille : Mademoiselle , marchez *droite* , c'est-à-dire , ne vous courbez pas , marchez de sorte que votre corps soit *droit* . Mais s'il s'agit de se diriger en ligne directe , et non de se tenir *droit* , on ajoute au mot *droit* , un supplétif qui aide à en déterminer la signification : marchez *tout droit* , marchez *droit devant vous* . *Marcher droit* , sans ce supplétif , s'entend sous une acception figurée : Mademoiselle , marchez *droit* , sinon..... c'est-à-dire que votre conduite , que vos actions soient régulières et sans reproche ; ne commettez aucune faute , aucune incohérence.

Je pense que cette explication suffit pour résoudre la difficulté.

NOTA. Cette question a été traitée dans quelques ouvrages de grammaire ; si la solution donnée dans ces ouvrages nous eût paru satisfaisante , nous y aurions renvoyé l'institutrice qui nous fait l'honneur de nous consulter.

#### A MONSIEUR BONIFACE.

La diversité des opinions émises par les grammairiens sur le moyen de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal , a toujours prouvé évidemment combien il est difficile de poser , à cet égard , un principe sûr , invariable.

Si je consulte nos meilleurs écrivains , je vois les uns admettre comme participes présents , les mêmes mots que les autres ont cru devoir prendre pour adjectifs verbaux . Si , d'un côté , pour me guider dans le choix que je dois faire , j'examine le sentiment de nos grammairiens les plus distingués , je découvre , dans leurs rai-

sonnemens , un peu d'hésitation , des opinions souvent opposées , et par fois une démonstration trop peu satisfaisante , qui ne peut lever tous les doutes , en aplanissant les difficultés.

Je n'ai pas la prétention de vouloir établir ce principe invariable , auquel tendent tous les hommes célèbres qui s'occupent , avec tant de zèle , de notre langue ; je viens , avec le désir de m'éclairer , vous soumettre quelques observations sur un sujet , d'autant plus important , que souvent il arrête ceux mêmes qui l'ont traité avec le plus de succès.

Et d'abord : tous les grammairiens reconnaissent , comme principe fondamental , que le participe présent , toujours invariable , *exprime une action faite par le sujet ;* et que l'adjectif verbal ne peut exprimer qu'une *qualité , un état , une habitude.*

Ce principe trouve facilement son application lorsqu'il s'agit : 1°. de verbes employés avec régime direct ; 2°. de verbes neutres exprimant une action sensible , comme *courir , marcher , sauter , danser , rire , tomber , nager , flotter , sanglotter , etc.* , ou exprimant une opération de l'esprit , comme *réfléchir , penser , vouloir , etc.*

Mais , comment déterminer cette action dans les verbes neutres qui n'expriment ni action sensible , ni opération de l'esprit , tels que , *appartenir , demeurer , exister , pendre , dépendre , abonder , seoir ?* N'est-ce pas là le foyer des difficultés ?

Qu'il me soit permis de demander si l'on peut être blâmé d'écrire :

1°. Je possède une maison *appartenant* , de père en fils , à ma famille ; ou *appartenant à ma famille* de père en fils ?

2°. A Mesdames N...., *demeurant* près du Louvre, à Paris; ou *demeurant* à Paris, près du Louvre ?

3°. On voit dans un coin une épée et une dague *pendant* à la muraille ?

Je vois dans ces phrases identité de construction ; dans toutes un état, une situation ; et je n'y aperçois nullement cette action que réclament des grammairiens qui, pour être conséquens, doivent écrire ici, avec la variation du participe, *appartenantes, demeurantes, pendantes.*

Mais les grammairiens qui se conforment à la règle précitée, n'admettent-ils pas aussi en principe, que *le participe présent doit remplir les mêmes fonctions que le verbe ?* Conséquemment, puisqu'il est verbe lui-même, n'exprimera-t-il pas un état, une situation quelconque, et n'aura-t-il pas les mêmes modificatifs lorsque le verbe, dont il fait partie, exprimera un état, une manière d'être, etc. ?

Par exemple, on reconnaît généralement un état dans l'expression des verbes suivans :

Voilà une maison qui *appartient* à mon père.

Je vais voir mes sœurs, qui *demeurent* rue Saint-Martin.

Prenez mes armes qui *pendent* à la muraille.

Si je rendais ces verbes par des mots en *ant*, j'en ferais, non des adjectifs verbaux, parce que la qualité n'est pas l'objet que j'ai en vue; mais bien des participes présens, par la raison qu'ils formeraient un tems des verbes de la nature desquels ils participeraient par leur expression. J'écrirais donc :

Voilà une maison *appartenant* à mon père.

Je vais voir mes sœurs , *demeurant* rue Saint-Martin.

Prenez mes armes *pendant* à la muraille.

Je me trouve , par-là même , en opposition avec plusieurs grammairiens qui , comme moi , croient avoir raison ; car nous partons tous d'un principe reçu , quoi que différent.

Ne pourrait-on pas concilier enfin ces deux principes qui sont la source de discussions interminables ?

Quant à moi , je crois que chacun des derniers verbe n'exprime pas proprement cet état qui emporte avec soi l'idée de qualité ; et que , s'il ne désigne pas une action sensible , on doit du moins y reconnaître une action qu'on pourrait nommer grammaticale (passez-moi cette expression) , par le rapport intime et nécessaire qui existe entre le sujet et le complément.

Je serais porté à conclure que s'il y a action quelconque dans les derniers exemples , la même action doit exister dans les phrases que j'ai mises en question , lorsqu'elles sont de la même nature.

L'académie , qui permet de dire , les biens *appartenans* à un tel , une maison à lui *appartenante* , n'aurait-elle pas approuvé , dans le même sens : les biens *appartenant* à un tel , une maison *ne lui appartenant pas* ?

Un grammairien qui admet , *question appartenante* à la foi , blâmerait-il , *question n'appartenant pas* à la foi ?

J'ai examiné si l'on pourrait , en conservant toutefois la valeur de l'expression , faire , avec l'adjectif verbal , ce changement de l'*affirmative* en *négative* , et dire :

Une figure *ruisselante* de sueur ; une figure *ne ruisselant pas* de sueur.

Des mains *dégouttantes* de sang , des mains *ne dégouttant pas* de sang.

Des châssis *dormans*, des châssis ne *dormant pas*.

Des eaux *courantes*, des eaux ne *courant pas*.

Des chiens *courans*, des chiens ne *courant pas*.

Des lampes *pendantes*, des lampes ne *pendant pas*.

Des personnes *riantes*, des personnes ne *riant pas*.

Même construction pour sables *mouvans*, consonnes *sifflantes*, expressions *piquantes*, chaleur *étouffante*, prairies *ondoyantes*, etc.

J'avoue que ce changement me paraît peu naturel, et s'écarter beaucoup du sens primitif; tandis que pour les mots en *ant* que je crois n'être pas adjectifs verbaux, il ne peut apporter aucune altération; car je pense qu'on peut dire :

Les personnes *demeurant* à Paris, et les personnes n'y *demeurant pas*, sont soumises à la même mesure.

Les biens *appartenant* à ma sœur, et les biens ne lui *appartenant pas*, furent également vendus.

On voyait des armes *pendant* au mur, et des armes n'y *pendant pas*.

Si cette observation est fondée, elle prouvera de nouveau que les mots en *ant* des phrases en question 1, 2, 3, sont réellement des participes présens, et comme tels, invariables.

J'ai employé un peu plus haut des adjectifs verbaux avec des modificatifs, et je suis loin de prétendre que ces mots ne puissent jamais en avoir. Je pense qu'on s'exprime avec exactitude en disant :

Voilà des choses *charmantes*, *surprenantes* par la simplicité de leur exécution.

Je connais des personnes *étonnantes* par la hardiesse de leurs conceptions.

Une jeune personne, *brillante de santé*, vous offre du lait et des fruits.

Une robe *dégouttante* de sang.

Une figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces différentes phrases, les mots en *ant* me paraissent exprimer réellement une qualité et non une action ; car il est évident qu'on s'attache beaucoup plus à voir la qualité du sujet, qu'à rechercher l'action qu'il a pu produire ; et, malgré les modificatifs, il ne vient même pas à la pensée de dire que les choses *charment* ou *surprennent* ; que les personnes *étonnent* ; que la jeune personne *brille* ; et encore bien moins que la robe *dégoutte*, que la figure *ruisselle*.

Mais, dans les phrases suivantes : *Je voyais la lune et les étoiles brillantes de l'éclat le plus pur, j'entendais les brebis bêlantes de frayeur* ; l'oreille est choquée de la variation de ces mots en *ant*, car la qualité des objets ne vient pas m'occuper ; je m'arrête à leur action, et j'écris sans la variation, *brillant, bêlant*.

Telle est, Monsieur, mon opinion sur le participe présent et sur l'adjectif verbal. Si elle est mal fondée, veuillez avoir la bonté de me faire connaître en quoi j'ai pu errer ; vos observations me feront d'autant plus de plaisir, qu'en m'éclairant, elles procureront aux personnes qui partagent mon sentiment, la solution de difficultés toujours renaissantes.

HANRIAT, PROFESSEUR.

---

### R É P O N S E.

Voyant de l'analogie entre *appartenant* et d'autres participes tels que *dépendant*, etc., j'ai cru devoir le

faire accorder, lorsqu'il est employé adjectivement, et j'ai écrit :

*On a vendu tous les biens appartenans aux émigrés.*  
Comme tout le monde écrit :

*On a vendu des terres dépendantes de la couronne.*

Tandis que je considérais les mêmes mots comme participes, et conséquemment invariables dans :

Ces biens, *appartenant* à des mineurs, doivent être vendus.

Ces terres, *dépendant* de la couronne, ne peuvent être vendues.

Je m'appuyais aussi de l'autorité de quelques écrivains; mais la plupart des raisons que vous donnez pour l'inaccord du mot *appartenant*, suivi d'un complément, me semblent justes, et je me range à votre avis; c'est d'ailleurs l'opinion de M. *Bescher*, à qui nous devons le meilleur traité du participe, et que votre lettre engagera sans doute à nous donner un nouvel article sur cette difficulté. Continuez, Monsieur, nonobstant vos pénibles et honorables fonctions d'instituteur, de nous communiquer vos savantes observations; elles nous seront profitables ainsi qu'à nos abonnés.

A. BONIFACE-

### CHAPITRE III.

*Décision de la Société grammaticale.*

La Société a reconnu que les mots *je, me, moi, nous, tu, te, toi, vous*, considérés idéologiquement, sont des substantifs.



## DEUXIÈME PARTIE.

## GRAMMAIRE FRANÇAISE.

## QUATRIÈME LEÇON.

## § 5. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.

## SUBDIVISION DU VERBE.

Il n'y a proprement dit qu'un seul verbe. Du verbe substantif, du verbe adjectif; autres dénominations données à ces verbes. — Verbe transitif. — Verbe intransitif; — moyen de les reconnaître. — Complément direct, — indirect, — adverbial; questions auxquelles ils répondent. — S'il faut admettre des verbes actifs, des verbes passifs, et des verbes neutres? — Verbe réfléchi, essentiellement ou accidentellement. — Verbe impersonnel. — Ce qu'on entend par *conjuguer*. — Quand un verbe est régulier, irrégulier ou défectueux. — Des verbes auxiliaires.

209. Le verbe, que nous avons défini (116), est le mot *être* et ses différentes formes, comme *je suis*, *j'étais*, *je fus*, etc.

C'est le seul verbe proprement dit, l'idée qu'il exprime étant comprise dans tous les autres, dont la décomposition mentale présente le verbe et l'attribut de la proposition dont ils font partie : Il existe, *il est existant*; il meurt, *il est mourant*; il brillait, *il était brillant*; il aimera, *il sera aimant*.

Cette décomposition amène presque toujours un autre sens; elle change l'action en état; aussi ne doit-on la faire que pour démontrer que le verbe et l'attribut sont

implicitement ou mieux mentalement compris dans les verbes autres que le mot *être* (1).

210. Le verbe *être* est généralement appelé *verbe substantif*, parce que, dit-on, il *subsiste* par lui-même ou qu'il exprime la *substance*, l'essence du verbe.

211. Tous les autres verbes, comprenant implicitement le verbe et l'attribut, sont appelés *verbes attributifs* ou plus généralement *verbes adjectifs*, cet attribut étant toujours un adjectif ou participe actif.

212. On appelle aussi le verbe ÊTRE *verbe simple*, et tous les autres *verbes combinés*. Quelques grammairiens ont nommé le premier *verbe abstrait*, et les autres *verbes concrets*.

#### *Des différentes espèces de Verbes.*

213. On dit: Il *frappe* LA TABLE, il *frappe* SON FRÈRE; le verbe adjectif *frappe* exprime une action qui se porte immédiatement vers un objet, qui *s'y transmet* directement; il *frappe* *quoi?* *la table, son frère; la table et le frère* sont frappés; ils sont les objets directs de l'action.

(1) Je dis *mentalement*, parce que je suis loin de croire, comme plusieurs grammairiens, que les verbes adjectifs soient *matériellement* composés du verbe *être* et d'un participe actif; que de *il est aimant* on ait fait :

Il aimant	est,
Il aim	est,
Il aim	e.

Cette opinion, émise pour la première fois par l'abbé Sicard, et adoptée sans examen par d'autres grammairiens, est évidemment erronée; elle est contraire aux faits et à toutes les lois de l'étymologie. Comment aurait-on pu former *j'aime* de *je suis aimant*, *j'aimai* de *je fus aimant*, etc.? Il est manifeste que *j'aimai* dérive par syncope du latin *amavi*.

Tout verbe qui, ainsi que *frappe*, exprime une *transition directe* de l'action, est appelé VERBE TRANSITIF.

214. On entend par *complément* du verbe ce qui en complète le sens; dans les exemples précédents, *La table* et *son frère* sont les compléments de *frappe*; ce verbe a une autre espèce de complément dans, on frappe à la porte, sur la table, etc.

215. Le complément prend aussi le nom de *régime*, parce qu'en effet il est appelé, gouverné ou *régi* par le verbe avec lequel il est en relation; c'est dans ce sens qu'on dit *pardonner* RÉGIT le nom de la personne avec la préposition *à*, celui de la chose sans préposition, et l'infinitif avec la préposition *de*: pardonner à *quelqu'un*, pardonner *quelque chose*, je vous pardonne *de l'avoir dit*.

216. Revenant au verbe, nous dirons qu'un verbe est *transitif* quand son complément répond aux mots *qui?* *quoi?* placés après le verbe. *Qui?* pour les objets animés, *quoi?* pour les autres: *Il frappe son frère*, il frappe *qui?* son frère; *il frappe la table*, il frappe *quoi?* la table; et si ce complément peut devenir le sujet d'une proposition passive, comme dans *son frère est frappé*, *la table est frappée*: ces deux conditions sont essentielles pour constituer un verbe transitif. On en excepte le verbe *avoir*, car on ne dit point, *il est eu* (1).

---

(1) J'avais d'abord admis comme *transitifs* les verbes *nuire*, *plaire*, *parler*, etc., parce que l'action qu'ils expriment a un but, se dirige vers un objet, mais *indirectement*: *nuire à son ami*, *plaire à Dieu*, etc.; d'où j'avais divisé les verbes *transitifs* en *directs*, comme *frapper*, *aimer*, etc., et en *indirects*, comme *nuire*, *plaire*, etc.; mais, après un plus mûr examen, j'ai été obligé de renoncer à cette division, ayant trouvé des verbes qui,

217. Dans *il dort*, *il languit*, *il meurt*, *il succède* à son père, *il nuit* à sa réputation. L'action exprimée par le verbe ou ne sort pas du sujet, ne tend vers aucun objet, ou ne s'y transmet qu'indirectement; ces verbes et leurs analogues sont appelés **INTRANSITIFS**.

218. Un verbe intransitif est donc celui dont l'action ne passe point hors du sujet, comme *languir*, ou qui n'a qu'une transition indirecte, comme *nuire*.

219. Le complément d'un verbe intransitif ne peut devenir sujet d'une proposition passive correspondante : *Il nuit à sa réputation*, *il dort la nuit*, *il coûte cent francs*, *il vaut cent louis*, etc. On ne peut pas dire : *Sa réputation est nuie*, *la nuit est dormie*, *cent francs sont coûtés*, *cent louis sont valus*.

On dit cependant : *Le roi est obéi*, c'est une affaire *convenue*, *lettres répondues*.

220. Le verbe *transitif* est souvent employé absolument, mais il n'en conserve pas moins son caractère : *Qui aime bien punit bien*; dans ce cas, l'esprit supplée facilement le complément.

221. Quelquefois les verbes intransitifs paraissent suivis des mêmes compléments que les transitifs; on dit, *COÛTER cent francs*, comme *PAYER cent francs*, *DORMIR la nuit*, comme *PASSER la nuit*; mais un léger examen fait

avec le même complément que *plaire*, *nuire*, etc., comme *survivre*, *succéder* à quelqu'un, *succomber* à sa douleur, etc., n'expriment pas la même idée de tendance, de transition; et d'autres verbes qui, comme *parler*, *agir* **CONTRE** quelqu'un, *courir* **APRÈS** quelqu'un, expriment cette idée, avec une autre préposition que *à*. Alors, ainsi que la plupart des grammairiens, je ne reconnais comme *transitifs* que les *verbes adjectifs à complément direct*.

reconnaître l'essence de ces verbes, dont les compléments ne peuvent devenir *sujets* de propositions passives (219). *Dormir la nuit*, c'est dormir *durant* la nuit, *coûter cent francs*, c'est coûter *moyennant* ou *pour* cent francs (1).

222. Il y a certains verbes qui essentiellement intransitifs, comme *soupirer*, *raisonner*, *danser*, *courir*, sont accidentellement employés comme transitifs : *soupirer des vers*, *raisonner son rôle*, *danser une gavote*, *courir les spectacles* ; dans ces cas ils prennent rang parmi les verbes transitifs, puisque leurs compléments peuvent devenir *sujets* de propositions passives correspondantes : *Des vers sont soupirés*, *ce rôle est bien raisonné*.

223. Le même verbe peut être, selon le sens, transitif ou intransitif, tels sont *filer*, *attendre*, etc. On *file* la soie, les troupes *filent* ; on vous *attend*, on *attend* après vous.

224. Dans *ouvrir SA BOURSE AU PAUVRE*, *recevoir UNE GRACE DE DIEU*, les verbes *ouvrir* et *recevoir* ont chacun deux compléments ou régimes :

Ouvrir *quoi*? — *sa bourse*. Recevoir *quoi*? — *une grace*.  
— *à qui*? — *au pauvre*. — *de qui*? — *de Dieu*.

D'où l'on voit que *sa bourse* et *une grace* complètent immédiatement les verbes *ouvrir* et *recevoir*, ils en sont les *compléments immédiats* ou *objectifs* ; tandis que *au pauvre* et *de Dieu*, venant en second ordre, en sont les *compléments-médiats* ou *attributifs*.

Mais, pour nous conformer à l'usage, qu'il faut respecter quand il n'est pas évidemment contraire à la raison, nous appellerons COMPLÈMENT OU RÉGIME DIRECT le *complément objectif*, et COMPLÈMENT INDIRECT le *complément attributif*.

---

(1) Voyez ma dissertation à ce sujet, page 221.

225. Les verbes ont aussi une autre espèce de complément, comme dans il travaille *avec zèle*; ici *avec zèle*, qui complète travaille, exprime une modification de ce verbe; il travaille *comment?* avec zèle. Ce complément et ses analogues, remplissant la fonction d'adverbes, sont appelés COMPLÉMENTS ADVERBIAUX; quelques-uns leur donnent la dénomination de *compléments circonstanciels*.

Voici un verbe modifié par des compléments adverbiaux :

IL IRA	}	<i>bientôt,</i> <i>avec moi,</i> <i>à Paris,</i> <i>par la poste,</i> <i>pour affaires.</i>
--------	---	---

226. Nous avons vu (155) que le complément ou régime direct d'un verbe répond à la question *qui?* ou *quoi?* faite après le verbe, et peut devenir le sujet d'une proposition passive correspondante :

Ouvrir *sa bourse*, recevoir *une grace*.

*La bourse* est ouverte, *la grace* est reçue.

*Bourse* et *grace* sont donc ici compléments directs.

227. Le complément ou régime indirect répond à la question *à qui?* ou *à quoi?* *de qui?* ou *de quoi?*

Ouvrir sa bourse *au pauvre*, recevoir une grace *de Dieu*.

Ouvrir *à qui?* — *au pauvre*; recevoir *de qui?* — *de Dieu*.

*Au pauvre* et *de Dieu* sont donc compléments indirects.

228. Le complément adverbial répond généralement à l'une des questions suivantes : *Quand?* *comment?* *où* (d'où, par où) ? *pour quel motif?* *par quel moyen?* Voyez l'exemple cité ci-dessus (225).

Je dis généralement, parce qu'il y a des compléments adverbiaux qui ne répondent à aucune de ces questions, comme dans : Il agit *contre moi*, il reste *avec nous*, il parle *pour nous*, etc.

Il faut regarder comme complément adverbial tout complément qui n'est ni direct, ni indirect; et, à quelle question qu'il réponde, il exprime toujours une modification du verbe, d'où la dénomination qu'il reçoit.

229. Les verbes intransitifs sont employés absolument comme dans *il dort*, *il gémit*, ou ont un complément, soit indirect, soit adverbial, comme il nuit à *son ami*, il marche *avec grace*.

230. Beaucoup de grammairiens donnent le nom de verbe *actif* au verbe *transitif*, et celui de *neutre* au verbe *intransitif*. Ces dénominations ont été attaquées avec raison : il y a, a-t-on dit, une action au moins aussi manifeste dans *sauter* que dans *aimer* ; ces deux verbes sont donc également *actifs*, car ce mot ne signifie nullement *dont l'action se porte directement à un objet*. Tous les verbes, excepté *être*, expriment des *actes*, des *actions* : *dormir*, *parler*, *aimer*, *plaire*, etc. (1).

(1) L'action ou la faculté active est aussi bien dans *dormir*, *languir*, que dans *courir*, *venir*, etc. Il est vrai qu'elle est moins sensible, mais elle n'échappe point à l'œil exercé des grammairiens philosophes.

DOMERGUE.

Il n'y a point de manière d'être accidentelle qui n'ait une cause quelconque occulte ou apparente. Or, cette cause est agissante ; voilà le verbe actif. Par exemple, quand un homme dort, c'est la nécessité, c'est le besoin de l'animal, qui agit sur ses sens, et le plonge dans cette sorte de néant que nous nommons sommeil.

LEBER.

231. En latin, AMOR signifie *je suis aimé*, et ce mot est convenablement appelé *verbe passif*; mais en français, cette espèce de verbe n'a point d'équivalent en un seul mot, *je suis aimé* est bien une proposition passive, une locution passive, mais non un *verbe passif*.

*Je suis aimé* n'est pas plus un verbe passif comme *amor*, que *j'ai faim* n'est un verbe intransitif comme *esurio* (1).

La langue française n'ayant donc point de verbes passifs proprement dits, ne peut admettre de verbes *neutres*, ainsi nommés en latin, parce qu'ils ne sont ni *actifs*, ni *passifs*.

232. Dans *il s'habille*, *il se plaît*, le sujet fait une action qui retombe directement ou indirectement sur lui-même; *il habille soi*, *il plaît à soi*; dans ce cas le verbe est appelé RÉFLÉCHI.

233. Le *verbe réfléchi* est celui dont l'action, partant du sujet, rétrograde en quelque sorte, et se *réfléchit*, se reporte directement ou indirectement sur ce sujet, qui alors, comme complément de l'action, est représenté par un pronom :

Je <i>me</i> frappe,	je <i>me</i> nuis.
Tu <i>te</i> frappes,	tu <i>te</i> nuis.
Il <i>se</i> frappe,	il <i>se</i> nuit, etc.

---

(1) Les Latins, qui disent DUCUNT, *ils conduisent*; DUCUNTUR, *ils sont conduits*, ont réellement deux voix dans leurs verbes, la voix active et la voix passive. Mais nous, qui n'exprimons jamais par nos verbes que l'idée d'activité, et que, pour rendre les mots latins *ducuntur*, *amantur*, etc., avons besoin d'employer une phrase, nous n'avons point de voix passive, ou, comme on dit encore plus improprement, de verbes passifs. Car une phrase n'est pas un mot, et ne peut être un verbe; et, comme dit M. d'Estillac, page 203, tome 2, *je suis aimé*, *être aimé*, n'est pas plus un verbe passif que *être malade*, *je suis malade*. LEMARE.



Le pronom régime est alors dit *identique* avec le sujet, c'est-à-dire représentant le *même* objet.

254. Le verbe réfléchi est *transitif* ou *intransitif*, comme on peut l'observer dans les exemples précédents.

255. Dans *il se meurt*, *il s'en va*, et sans doute dans quelques autres, on ne peut guère rendre compte de l'emploi du pronom *se* comme complément d'un verbe réfléchi.

256. On dit *tuer* quelqu'un et *se tuer*, *nuire* à quelqu'un et *se nuire*; d'où l'on voit que *tuer* et *nuire*, dans *se tuer* et dans *se nuire*, ne sont qu'*accidentellement réfléchis*; tandis que dans *s'abstenir*, *s'emparer*, etc., le verbe est toujours accompagné du pronom identique (252). Ces verbes et leurs analogues sont appelés *verbes essentiellement réfléchis* (1).

257. Plusieurs grammairiens admettent des *verbes réciproques*, comme dans, Ces deux personnes *se tutoient*, elles s'aiment beaucoup.

Cette distinction n'est d'aucune utilité pour la grammaire.

258. Dans ces deux phrases :

J'attends mon frère aujourd'hui, *il arrivera* ce soir, *il est* resté à Versailles, parce qu'*il y a* quelqu'un de sa connaissance.

(1) Cette distinction, qui est d'une grande utilité pour l'orthographe des participes, est due à Domergue; quelques grammairiens modernes l'ont adoptée; mais ont appelé ces verbes, *verbes réfléchis accidentels* ou *essentiels*, ce qui ne signifie nullement la même chose.

Le dessin est une occupation agréable, *IL convient* aux jeunes gens.

Le pronom *il* représente un sujet déterminé, considéré comme faisant l'action du verbe.

Mais dans :

*IL pleut, IL vente, IL neige, IL grêle, etc.*, le mot *IL* représente un être vague, indéterminé, qu'on ne peut pas désigner; il ne se rapporte à aucun objet connu, présenté comme agissant.

Dans ce cas, le verbe est *impersonnel*, parce qu'il n'exprime aucune *personne*, aucun objet déterminé.

On regarde aussi le verbe comme impersonnel dans :

*IL arrivera* une voiture aujourd'hui; et comme *IL* est probable qu'*IL y aura* quelqu'un de ma connaissance, *IL convient* que j'aille le recevoir.

Ici le pronom *IL* n'est point aussi vague que dans les exemples précédents; il annonce un substantif ou une proposition, et peut se traduire par *CECI* :

*CECI* (une voiture) *arrivera* aujourd'hui.

*CECI* (il y aura quelqu'un de ma connaissance) *est probable*.

*CECI* (quelqu'un) *y sera*. (Pour *y aura*.)

*CECI* (que j'aille le recevoir) *convient*.

Mais dans ce cas, comme dans le précédent, il ne remplace aucun substantif.

239. Tout verbe dont le sujet est le pronom *IL*, s'appelle *verbe impersonnel*, si ce pronom ne remplace aucune personne, aucun objet déterminé.

240. Le verbe impersonnel l'est *essentiellement* dans *il pleut, il neige, etc.*, et autres verbes dont le pronom *il* ne rappelle ni n'annonce rien. Il est *accidentellement* dans *IL arrivera une voiture, IL convient que j'aille, et autres*

phrases où il annonce quelque chose, dans ce cas il peut se traduire par le pronom *ceci*.

241. Il y a des verbes impersonnels qu'on emploie quelquefois comme personnels et intransitifs :

Une grêle de pierres *plut* sur nous.

Ce prédicateur *tonne* dans sa chaire.

Dans ce cas, ces verbes sont susceptibles de pluralité : Des pierres *pleuvent*, etc. ; quelques-uns même peuvent être mis à la première ou à la seconde personne : *Je tonne*, *tu tonnes*, etc. (1).

242. Comme le verbe impersonnel ne s'emploie qu'avec le pronom *il*, qui est de la troisième personne du singulier, on l'appelle aussi *verbe unipersonnel*.

243. *Conjuguer* un verbe, c'est le faire passer par toutes les formes dont il est susceptible, d'après un ordre déterminé de modes, de temps, de nombre et de personnes (114).

On entend par *conjugaison* l'arrangement de ces différentes formes verbales, lequel sert de type ou de modèle à tous les verbes de la même classe, d'où l'on dit généralement qu'il y a quatre conjugaisons.

(1) Lafontaine, dans sa fable de *Jupiter et le Métayer*, a employé comme *personnels* les verbes *pleuvoir*, *venter*.

Le Métayer ayant obtenu de Jupiter la permission *de disposer de l'air*, et de faire *une saison à sa guise*, le poète dit :

Jupiter y consent. Contrat passé, *notre homme*

Tranche du roi des airs, *pleut*, *vente*, et fait en somme

Un climat pour lui seul.

Le Métayer pouvait dire : Je tranche du roi des airs, *je pleus*, *je vente*, et fais en somme un climat pour moi seul.

Les verbes sont *réguliers* ou *irréguliers*.

Les *réguliers* sont ceux qui, dans leurs conjugaisons, suivent exactement les verbes qui leur servent de types.

Les *irréguliers* sont ceux qui s'en éloignent plus ou moins.

Dans ces derniers, on comprend les *verbes défectueux* ou *défectifs*, c'est-à-dire ceux auxquels il manque quelque temps, quelque personne.

244. La plupart des grammairiens admettent comme *verbes auxiliaires* certains verbes, tels que *avoir* et *être*, qui, servant à former des expressions verbales, appelées *temps composés*, comme, je me *suis* blessé, je *suis* venu hier, j'*ai* dîné, perdent leur signification propre, pour ne présenter avec le participe suivant, que le sens du verbe qui est conjugué.

D'autres, tels que Beauzée et Sicard, ont étendu cette doctrine aux verbes *venir*, *aller*, *devoir*, et ont considérablement compliqué la conjugaison : *Je viens de lire*, *je vais dormir*, *je dois lire*, etc.

Lemare, dans une dissertation forte et lumineuse (1), a combattu la doctrine des auxiliaires et des temps composés ; mais l'usage a prévalu : d'ailleurs, il avait contre lui la plupart de nos meilleurs grammairiens, et il est impossible de ne pas admettre ces temps composés dont il faut déterminer l'emploi.

Pour moi, je n'admets comme *auxiliaires* que les verbes *être* et *avoir*, les autres n'entrant pas dans le système ordinaire de conjugaison.

---

(1) Voy. son Cours de Langue française, tome 1, page 151.

## RÉSUMÉ.

Le seul verbe , proprement dit , est le mot *être* et ses différentes formes ; tous les autres en comprennent l'idée , et se décomposent mentalement , et non matériellement , par ce verbe et un participe actif : *aimer* , *être aimant* , *rougir* , *être rougissant* , etc. , d'où ces verbes sont appelés *verbes attributifs* ou *adjectifs* , tandis que le verbe *être* reçoit le nom de *verbe substantif* , comme *subsistant* par lui-même.

Ce dernier s'appelle *verbe simple* ; et tous les autres , *verbes combinés*.

Il y a entre *il frappe son frère* et *il tempête* cette différence que le premier verbe exprime une action qui , faite par le sujet , se porte immédiatement ou directement vers un objet , et que le second verbe exprime une action qui ne sort point du sujet , qui n'a aucun objet vers lequel elle se dirige immédiatement , d'où l'on a divisé les verbes adjectifs , en *transitifs* et en *intransitifs*.

Le verbe transitif est celui dont l'action se transmet directement à un objet ; il y a *transition directe* , comme dans , *Il frappe son frère*.

Le verbe *intransitif* est celui dont l'action n'a aucun objet où elle se dirige immédiatement ; le sujet la renferme en soi , comme dans , *Il LANGUIT* , *il MEURT* , etc.

Il y a des verbes intransitifs dont l'action se dirige vers un objet , mais indirectement , comme *NUIRE* à quelqu'un.

On entend par *complément* ou *régime* du verbe ce qui en complète le sens.

Un verbe est transitif quand son complément répond à la question *qui* ou *quoi* , et que ce complément peut

devenir sujet d'une proposition passive correspondante.

Il *frappe* SON FRÈRE. Il *frappe* *qui*? SON FRÈRE. SON FRÈRE est *frappé*.

Le verbe *avoir* présente une exception à cette règle : on ne dit point *il est eu*.

Le complément d'un verbe intransitif ne peut devenir sujet d'une proposition passive correspondante : Il *nuît* A SA RÉPUTATION, il *coûte* CENT LOUIS ; on ne dit point sa réputation est *nuie*, cent louis sont *coûtés*.

On dit cependant : *Il est obéi*, *cela est convenu*, *une lettre répondu*.

Le complément du verbe transitif n'est pas toujours exprimé : Il *aime*, il *écrit*, etc. ; celui du verbe intransitif est quelquefois elliptique : Dormir *la nuit*, *coûter cent francs* ; les prépositions *durant*, *moyennant* ou *pour* sont sous-entendues ; d'ailleurs ces compléments ne peuvent devenir sujets de propositions passives correspondantes.

Il y a des verbes intransitifs qui s'emploient *transitivement*, comme *soupirer des vers*, *raisonner son rôle*.

Le même verbe, comme *filer*, peut être, selon le sens, transitif ou intransitif : On *file* la laine, la liqueur *file*.

Les verbes adjectifs ont trois espèces de compléments : le *complément direct*, le *complément indirect* et le *complément adverbial*.

Le complément direct répond à la question *qui*? ou *quoi*? faite après le verbe, et peut devenir sujet d'une proposition passive correspondante : Aime *Dieu*, sou-  
lage *ton prochain*.

Le complément indirect répond à la question *à qui*? ou *à quoi*? *de qui*? ou *de quoi*? faite après le verbe : Ouvre ta bourse *au pauvre*, tout vient *de Dieu*.

Le complément adverbial répond généralement à l'une

des questions : *Quand ? comment ? où ? pourquoi ? par quel moyen ?* Il viendra *demain | avec plaisir | ici | pour nous voir.*

Il répond aussi à toute question autre que : *Qui ? quoi ? à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ?* Il agit *contre nous*, il reste *avec nous.*

Les verbes transitifs sont improprement appelés verbes *actifs*, et les intransitifs verbes *neutres*, tous les verbes, excepté *être*, exprimant des actes ou des actions.

Comme il n'y a point en français de verbes passifs, il ne peut y avoir de verbes *neutres* qui, en latin, sont ainsi nommés, parce qu'ils ne sont ni actifs, ni passifs.

Le verbe est *réfléchi* quand l'action qu'il exprime retombe directement ou indirectement sur le sujet, qui alors est toujours représenté par un pronom-régime, identique avec le sujet : Il *se* mire, il *se* plaît.

Le verbe est *essentiellement* ou *accidentellement* réfléchi : essentiellement, s'il ne peut s'employer sans ce pronom-régime : *s'abstenir*, je *m'*abstiens, je *me* repens ; accidentellement, si l'on peut l'omettre : Je *me* vois, je *me* plais.

Tout verbe dont le sujet est le pronom *il*, ne remplaçant aucune *personne*, aucun objet déterminé, est appelé *impersonnel*, comme *il* neige, *il* arrive du monde, *il* faut partir.

*Conjuguer* un verbe, c'est le faire passer par toutes les formes dont il est susceptible, d'après un ordre déterminé. L'arrangement de ces différentes formes verbales prend le nom de *conjugaison*.

Un verbe est *régulier* ou *irrégulier* selon qu'il se soumet à sa conjugaison ou qu'il s'en éloigne.

S'il manque de quelque temps ou de quelque personne, il est *défectueux*.

*Etre* et *avoir* sont nommés verbes *auxiliaires* quand ils servent à former les temps composés des autres verbes.

## EXERCICE.

1. Quel est le seul verbe proprement dit? (209).
2. Pourquoi le mot *être* est-il le seul verbe proprement dit? (209)
3. Tous les verbes sont-ils matériellement composés du verbe *être*? (209)
4. Pourquoi le verbe *être* reçoit-il la dénomination de *verbe substantif*? (210)
5. Quel nom donne-t-on à tous les verbes autres que le verbe *être*? (211)
6. Qu'est-ce que plusieurs grammairiens entendent par *verbe simple* et *verbe combiné*? (212)
7. Qu'est-ce qu'un verbe *transitif*? (213)
8. Qu'entend-on par *complément* du verbe? (214)
9. Pourquoi le *complément* s'appelle-t-il aussi *régime*? (215)
10. Quand un *verbe* est-il *transitif*? (216)
11. Tous les verbes transitifs ont-ils des expressions passives correspondantes? (216)
12. A quelle classe de verbes appartiennent *languir*, *dormir*, *mûre*, etc.? (217)
13. Qu'est-ce qu'un *verbe intransitif*? (218)
14. Qu'y a-t-il à observer sur les compléments des verbes intransitifs? (219)
15. Qu'y a-t-il à observer sur cet exemple, relativement aux verbes? Qui *aime* bien, *punit* bien. (220)
16. Dans *dormir la nuit*, *coûter cent francs*, les verbes *dormir* et *coûter* sont-ils transitifs? (221)
17. Donnez quelques exemples de verbes intransitifs employés transitivement. (222)
18. Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes *filer*, *attendre*? (223)



19. Combien les verbes ont-ils d'espèces de compléments ? (224, 225)
20. A quoi reconnaît-on le complément direct ? (226)
21. A quoi reconnaît-on le complément indirect ? (227)
23. Quand le complément du verbe est-il adverbial ? (228)
24. Les verbes intransitifs ont-ils toujours un complément adverbial ? (229)
25. Pourquoi faut-il rejeter la dénomination de *verbe actif* ? (230)
26. Pourquoi n'avons-nous pas de *verbes passifs* ? (230)
27. Pouvons-nous admettre des *verbes neutres* ? (230)
28. Expliquez comment *il s'habille* est un *verbe réfléchi*. (231)
29. Qu'est-ce que le *verbe réfléchi* ? (232)
30. Quel nom donne-t-on au pronom qui précède immédiatement le verbe réfléchi ? (232)
31. Le verbe réfléchi est-il toujours transitif ? (233, 234)
32. Qu'est-ce qu'un verbe *essentiellement réfléchi* ? (235)
33. Qu'est-ce qu'un verbe accidentellement réfléchi ? (235)
34. Est-il nécessaire d'admettre des *verbes réciproques* ? (236)
35. Quand un verbe est-il *impersonnel* ? (237, 238)
36. Quelle différence y a-t-il entre les deux verbes impersonnels *IL PLEUT*, et *IL EST* nécessaire que je parte ? (237, 239)
37. Y a-t-il des verbes impersonnels qui changent de nature ? (240)
38. Quel autre nom plusieurs grammairiens donnent-ils au verbe *impersonnel* ? (241)
39. Qu'est-ce que *conjuguer* un verbe ? (242)
40. Qu'entend-on par la *conjugaison* d'un verbe ? (242)
41. Quand un verbe est-il *régulier* ? (243)
42. Quand un verbe est-il *irrégulier* ? (243)
43. Qu'est-ce qu'un verbe *défectueux* ? (243)
44. Qu'est-ce qu'un verbe *auxiliaire* ? (244)

---

---

## QUATRIÈME PARTIE (1).

---

### CRITIQUE GRAMMATICALE.

---

#### *Du Style romantique.*

Si la littérature, considérée sous le rapport de la vérité particulière (2), est toujours l'expression des mœurs de la nation qu'elle représente, il faut que le style soit national. C'est une qualité indispensable à laquelle doivent se rattacher toutes les autres, parce qu'elle est la principale source de la clarté et de l'intérêt, premiers devoirs de l'écrivain.

Le style romantique ne satisfait point à cette condition. Il est généralement dépourvu de cette aisance, de ce naturel et de cette noblesse qui forment le caractère de notre langue. Il emploie trop souvent des mots vieillis ou insolites, des constructions embarrassées et des métaphores tirées d'objets peu connus ou étrangers à nos usages ; il se montre tour-à-tour italien, espagnol, anglais, allemand, mais il est rarement français, et la collection de ses traits semble faite aux dépens de tout le globe. Certes, il n'y a rien de plus étrange qu'un pareil composé, si ce n'est l'opinion de certains *confrères de*

---

(1) Le chapitre consacré à la Didactique est renvoyé au numéro prochain.

(2) J'engage ceux qui ne se rappèleraient pas la distinction que j'ai établie entre la vérité générale et la vérité particulière dans la

*la plume* (2), qui prétendent qu'il est réclamé par de nouvelles modifications de la pensée, par de nouveaux besoins du cœur humain, comme si la langue de Racine et de Massillon ne pouvait suffire à toutes les idées et à tous les sentimens ! A-t-il du moins l'avantage d'être nouveau ? Ses partisans l'affirment. Mais il est facile de démontrer qu'il se retrouve, trait pour trait, dans les ouvrages surannés de Dubartas, Ronsard, Théophile, Godeau, Chapelain, Saint-Amand, Cotin et consorts. Je me propose de faire cette démonstration dans un autre numéro. Aujourd'hui je m'attacherai à signaler la principale cause d'une pareille identité. Il faudrait peut-être une longue dissertation pour la bien développer ; mais comme je suis comprimé par des bornes sévères, *Spatiis disclusus iniquis*, je n'y consacrerai que quelques observations sommaires que l'intelligence du lecteur fécondera.

Les auteurs qui paraissent, lorsqu'une littérature commence, obligés de créer jusqu'aux moyens d'expression, parce que l'idiome dont ils se servent n'est pas encore formé, font d'ordinaire des emprunts multipliés aux écrivains étrangers qui les ont précédés dans la carrière des lettres. Ils les copient plutôt qu'ils ne les imitent, et ils introduisent ainsi beaucoup de termes et de tours de phrase presque toujours impropres et opposés au génie national. Les auteurs qui s'élèvent à une époque de décadence agissent de la même manière, soit que le prestige de la nouveauté les trompe, soit que

---

littérature, à jeter un coup d'œil sur l'article Romantisme inséré au n° V. Cette distinction contient la raison pour laquelle je ne considère ici le style que sous le rapport de l'expression.

(1) Expression de Voltaire.

la manie de faire effet les égare; et ils aiment mieux innover contre les règles de la Langue que de s'y conformer. Il en résulte que le style des uns et des autres doit être semblable au fond, quoique modifié par des circonstances contraires. La seule différence qu'on remarque entre eux n'est qu'une différence de position. On peut ajouter aussi, comme l'a dit quelqu'un, qu'il y a plus de bêtise chez les premiers, et plus de sottise chez les seconds. Ce double caractère est marqué dans les phrases suivantes, recueillies dans des ouvrages anciens et des ouvrages modernes que je ne nomme point actuellement, pour laisser au lecteur le plaisir de deviner l'époque à laquelle chaque trait appartient.

Un poète, apercevant sa maîtresse dans un bocage où elle prenait le frais, s'écrie :

Quel miracle de voir, en ce lieu triste et sombre,  
Une déesse en terre et le soleil à l'ombre !

Un autre, transporté de joie, au tendre aveu que la sienne vient de lui faire, répond par cette exclamation :

Ah ! je me vois si haut en mon amour ardent,  
Que je ne puis aller au ciel qu'en descendant !

La belle eût pu répondre par la phrase suivante, si la surprise ne lui avait pas coupé la parole : *Mon âme tout entière s'est transportée au tympan de mes oreilles pour saisir jusqu'aux moindres nuances des sons que vous venez de faire entendre.*

Oh ! que l'Amour inspire de jolies pensées ! En voici une autre qui a bien son mérite aussi :

Ah ! bien souvent l'amour à la mort nous marie.

Elle rappelle ce vers plaisant que, dans je ne sais

quelle parodie, on fait prononcer à une femme sensible :

Ma mort est nécessaire au bonheur de ma vie.

Un amant est absent ; comment croyez-vous que son amante remédie au maléfice de l'absence ? — C'est en *faisant de longs colloques avec les rossignols, et en déroulant son âme comme un long fil qui s'étend jusqu'à l'objet chéri.* — Il est évident, d'après cela, que lorsque les amans se rejoignent, il doit y avoir bien du fil à retordre.

L'amour, comme on le voit, joue un grand rôle dans les écrits des romantiques. Les anges, les diables, les vampires, les sylphes, les incubes, les crapauds, les chauve-souris, les salamandres font l'amour. — Qu'est-ce qu'un *cachot obscur et profond* ? C'est un lieu où la nuit fait *les yeux doux à l'enfer.*

Un romantique a prétendu que les *ornières* sont les *rides des grands chemins* : un autre a pensé que les *chagrins* sont les *rides de l'âme.*

Chaque mot de la Langue pourrait fournir des citations dans le genre de celles que je viens de faire. Mais, en les voyant, le lecteur pourrait mourir de rire. Je finis par l'anecdote suivante : Un poète qui a beaucoup de talent a dit, en parlant d'un citoyen généreux qui, après avoir combattu vaillamment pour sa patrie, la défendait par son éloquence à la tribune nationale :

Son sang coulait dans ses discours.

Ce vers ayant été cité dans un cercle romantique, une dame s'extasia sur sa beauté, en disant : Il est impossible de mieux exprimer un crachement de sang. — Il n'est pas question de cela, répondit une autre dame : ne voyez-vous pas que l'auteur a voulu dire que son héros faisait des discours sanguinaires ? Eh ! mesdames, répartit une troisième, vous êtes toutes les deux dans

l'erreur. C'est une expression figurée qui a une grande analogie avec celle-ci, d'un autre poète, sur le même sujet :

Son épée était dans sa voix.

C'est à de pareilles inepties que conduit la manie d'innover. Une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre dans l'art d'écrire, c'est de prendre l'innovation pour l'originalité. Elles diffèrent l'une de l'autre, autant que la folie diffère de la raison. L'innovation n'obéit qu'au caprice, l'originalité est réglée par le goût ; la première trahit la faiblesse de l'écrivain, la seconde révèle toute son énergie. On ne sait innover aujourd'hui qu'en violant les règles ; on n'est original qu'en s'y conformant. Qu'on soit romantique, si l'on veut ; je ne nie point que le romantisme bien entendu ne soit fertile en beautés littéraires ; mais qu'on respecte la Langue, qu'on soit classique dans l'expression. Craindrait-on, en suivant ce conseil, de ne rien dire de neuf ? Cette crainte n'appartient qu'à la médiocrité. Un esprit supérieur trouve toujours le moyen de se former un style original. Vainement un critique décourageant a prétendu que tout est dit ; tout est pensé peut-être, mais tout n'est pas dit. S'il n'y a point d'idées absolument nouvelles, il peut y avoir des expressions neuves, car la combinaison des mots est infinie, et c'est un art essentiellement créateur que celui de les placer, de les assortir, de les embellir les uns par les autres, en leur ménageant des reflets étrangers, et en leur faisant trouver dans ces échanges réciproques des couleurs toujours variées. Il en est du langage comme de la lumière qui, sans changer dans son essence, prend mille teintes différentes, suivant les combinaisons d'un habile opticien. QUITARD.

---

# SUPPLÉMENT.

---

## CLASSIFICATION DES MOTS

POUR UNE GRAMMAIRE (1).

18. La parole et l'écriture sont les principaux moyens que les hommes emploient pour communiquer entre eux. La parole se compose de sons de la voix, et l'écriture, de lettres de l'alphabet.

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Des Sons de la voix.*

19. On appelle *sons de la voix* ou *voix* les sons qui partent de la bouche de l'homme, et *instrument vocal* l'ensemble des parties qui servent à former les voix.

20. Il y a des voix qui sonnent seules; telles sont, dans la Langue française, *a, é, i, o, u, eu, ou*; on les appelle *voix inarticulées*; je les nomme *solsonnantes*.

21. D'autres voix, comme *b, c, d, f, etc.*, ne sonnent qu'avec les solsonnantes; on les appelle *voix articulées* ou *articulations*; je les nomme *consonnantes*.

---

(1) Je ne considère ici les mots que comme signes de choses. La proposition suivante : *Ce vin est piquant*, signifie, pour la plupart des hommes; il y a, dans ce vin, quelque chose qu'on appelle *piquant*, et pour un philosophe, le sens de cette phrase est celui-ci : *l'idée de piquant fait partie de l'idée de ce vin.*

## SUPPLÉMENT.

22. Une voix ou plusieurs voix combinées, c'est-à-dire disposées dans un ordre reçu, nous donnent des syllabes vocales. Si je dis *abri*, je fais entendre, en quatre tems physiques, quatre sons distincts et successifs, *a, b, r, i*, et l'on compte, dans ce mot, quatre syllabes réelles; mais les trois tems de *bri* sont regardés, par convention, comme un seul tems, et dans *abri* il n'y a que deux syllabes vocales, l'une réelle *a*, et l'autre conventionnelle *bri*, *a-bri*.

23. Une *syllabe vocale* est donc une voix ou plusieurs voix combinées qu'on prononce en un seul tems physique ou conventionnel.

24. Une syllabe composée de deux solsonnantes, comme Dieu, foi, loi, se nomme *diphthongue*.

25. Avec une syllabe ou plusieurs syllabes combinées, nous formons des tous appelés *mots parlés*.

26. Si nous ne consultons que l'ouïe, un *mot parlé* est donc un tout d'une syllabe ou de plusieurs syllabes vocales. *Sens*, *goût*, sont des mots d'une syllabe; on les nomme *monosyllabes*. *Parole*, *parler*, sont des mots de plusieurs syllabes; on les nomme *polysyllabes*.

27. La *parole* est la faculté, le pouvoir de parler (1). *Parler*, c'est prononcer des mots. *Prononcer*, c'est faire entendre les sons dont les mots se composent.

28. Dans toutes les langues, on élève la voix en prononçant, ou bien on l'abaisse, ou enfin on l'élève d'abord et on la rabaisse aussitôt sur la même syllabe. J'appelle *accent* l'élévation ou l'abaissement de la voix dans la prononciation d'une syllabe.

29. Outre l'accent, il faut encore observer le tems

---

(1) On appelle aussi *parole* tout mot prononcé.



qu'on met à prononcer chaque syllabe. Les unes sont prononcées en moins de tems que les autres; on dit de celles-ci qu'elles sont longues, et de celles-là, qu'elles sont brèves.

30. Ainsi une syllabe n'est longue ou brève que par rapport à une autre syllabe : quand je prononce *matin*, partie du jour, la première syllabe est brève, comparée à la première syllabe de *mâtin*, espèce de chien. J'appèle *quantité* la durée relative des syllabes.

31. La *prosodie* enseigne la manière de régler la prononciation par rapport à l'accent et à la quantité.

## CHAPITRE SECOND.

### DES LETTRES DE L'ALPHABET.

32. Les *lettres de l'alphabet* sont des caractères, signes des voix. J'appèle *signe* ce qui sert à rappeler quelque chose; c'est ainsi que la fumée est signe du feu.

33. Il y a deux espèces de lettres : les *solsonnes*, signes des solsonnantes; et les *consonnes*, signes des consonnantes; *a, e, i, o, u*, sont des solsonnes, et *b, c, d, f*, etc., des consonnes.

34. Le recueil de toutes les lettres d'une langue porte le nom d'*alphabet*.

35. Avec des lettres seules ou combinées, on a des *syllabes* et des *diphthongues* écrites, signes de syllabes et de diphthongues vocales. Les syllabes écrites nous donnent les *mots écrits*, signes des mots parlés.

36. L'*écriture* est la représentation de la parole, par le moyen des lettres. *Écrire*, c'est tracer des lettres; il se dit aussi de la manière de les arranger.

## SUPPLÉMENT.

37. Pour écrire correctement, il faut se conformer à l'usage reçu et adopté par les meilleurs écrivains ; l'orthographe fait connaître cet usage.

38. L'orthographe emploie, outre les lettres, des signes qu'on nomme *accens*, *apostrophe*, *virgule*, *point*, etc.

39. Nous venons de considérer les mots matériellement, c'est-à-dire d'après les impressions qu'ils font sur l'ouïe et sur la vue. Nous avons trouvé qu'ils sont des tous syllabiques ; que les syllabes prononcées sont formées des sons de la voix, et les syllabes écrites, formées de lettres ; qu'on distingue des mots parlés et des mots écrits, des monosyllabes et des polysyllabes ; enfin, qu'il faut se conformer à l'usage pour bien parler et pour écrire correctement ; de là la prosodie et l'orthographe.

40. Mais les mots ne sont pas seulement des tous syllabiques ; ils sont encore des moyens de communication. D...ou.

---

## EXERCICE.

---

- D. Quels sont les principaux moyens que les hommes emploient pour communiquer entre eux ? [18]
- D. De quoi se compose la parole ? [18]
- D. De quoi se compose l'écriture ? [18]
- D. Qu'appèle-t-on sons de la voix ? [19]
- D. Qu'est-ce que l'instrument vocal ? [19]
- D. Combien y a-t-il d'espèces de voix ? [20, 21]
- D. Comment appelle-t-on les voix qui sonnent seules ? [20]
- D. Comment les nommez-vous ? [20]
- D. Comment appelle-t-on les voix qui ne sonnent qu'avec d'autres voix ? [21]
- D. Comment les nommez-vous ? [21]

SUPPLÉMENT.

D. Une voix ou plusieurs voix combinées, que nous donnent-elles? [22]

D. Qu'est-ce que *combiner*? [22]

D. Si je dis *abri*, combien de sons fais-je entendre? [22]

D. En combien de tems physiques fais-je entendre ces quatre sons? [22]

D. Le mot *abri*, de combien de syllabes réelles est-il composé? [22]

D. Les trois tems de *bri* ne sont-ils pas regardés comme un seul tems? [22]

D. Dans *abri*, combien y a-t-il donc de syllabes vocales? [22]

D. Qu'est-ce qu'une *syllabe vocale*? [23]

D. Qu'est-ce qu'une *diphthongue*? [24]

D. Avec une syllabe ou plusieurs syllabes vocales, que faisons-nous? [25]

D. Qu'est-ce qu'un *mot parlé*? [26]

D. Si nous ne consultons que l'ouïe, combien y a-t-il d'espèces de mots parlés? [26]

D. Qu'est-ce qu'un *monosyllabe*? [26]

D. Qu'est-ce qu'un *polysyllabe*? [26]

D. Qu'est-ce que la *parole*? [27]

D. Qu'est-ce que *parler*? [27]

D. Qu'est-ce que *prononcer*? [27]

D. Qu'appellez-vous *accent*? [28]

D. Outre l'accent, que faut-il remarquer dans la prononciation des syllabes? [29]

D. Qu'est-ce qu'une syllabe longue? [29]

D. Qu'est-ce qu'une syllabe brève? [29]

D. Une syllabe n'est donc longue ou brève que par rapport à une autre syllabe? [30]

D. Qu'appèle-t-on *quantité*? [30]

D. Qu'enseigne la *prosodie*? [31]

D. Qu'est-ce que les *lettres de l'alphabet*? [32]

D. Qu'appellez-vous *signe*? [32]

D. Combien y a-t-il d'espèces de lettres? [33]

D. Qu'est-ce que les *solsonnes*? [33]

## SUPPLÉMENT.

- D. Qu'est-ce que les *consonnes*? [33]
- D. Qu'est-ce que l'*alphabet*? [34]
- D. Avec des lettres, que fait-on? [35]
- D. Qu'est-ce qu'une *syllabe écrite*? [35]
- D. Qu'est-ce qu'une *diphthongue écrite*? [35]
- D. Que nous donnent les syllabes écrites? [35]
- D. Qu'est-ce qu'un *mot écrit*? [35]
- D. Qu'est-ce que l'*écriture*? [36]
- D. Qu'est-ce qu'*écrire*? [36].
- D. Pour écrire correctement, que faut-il faire? [37].
- D. Qu'est-ce que l'*orthographe*? [37]
- D. Les lettres sont-elles les seuls signes qu'emploie l'orthographe? [38]
- D. Jusqu'à présent comment avons-nous considéré les mots? [39]
- D. Qu'est-ce que considérer les mots matériellement? [39].
- D. Les mots ne sont-ils que des tous syllabiques? [40].

---

## ANNONCE.

Depuis quelque tems il n'est bruit, dans le monde grammatical, que d'une nouvelle Grammaire qui, dit-on, doit éclipser toutes les autres. Tremblez à votre tour, laborieux Girault-Duvivier, illustre auteur de la *Grammaire des Grammaires*; dispersez-vous, membres bruyans de la Société grammaticale: voici venir la MORT DES GRAMMAIRES, par M. *Lefranc*. L'auteur n'a pas donné ce titre à son livre; mais c'est ce qu'il fait entendre dans un Prospectus qu'on répand avec profusion, et que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, en leur laissant le soin de le commenter.

GRAMMAIRE FRANÇAISE, sur un plan entièrement nouveau; par M. E. LEFRANC, professeur agrégé de l'Université : ouvrage mis au nombre des livres classiques par le Conseil royal de l'Université. Un vol. in-12.

« Il est des personnes que le titre d'une Grammaire, rédigée  
 » sur un plan nouveau, pourra d'abord effrayer. Les grammairiens  
 » en effet nous ont accoutumés à regarder comme inutile toute  
 » tentative d'innovation dans ce genre d'ouvrages. Partant tous du  
 » même point, et suivant tous invariablement la même route, ils  
 » ne font qu'élaborer plus ou moins les mêmes matériaux, sans  
 » examiner si le plan qu'ils empruntent à leurs devanciers n'est  
 » point susceptible d'améliorations, et si les vices de ce plan,  
 » auquel on semble tenir d'une manière opiniâtre, n'est point la  
 » cause réelle, quoique inaperçue, des nouveaux essais de Gram-  
 » maire qui paraissent chaque jour.

» Il suffit de jeter les yeux sur nos Grammaires françaises pour  
 » s'en convaincre : elles ne se composent, dans la partie syn-  
 » taxique, que d'une suite d'observations détachées et de règles  
 » éparées sur les différentes sortes de mots. Ces règles ou ces ob-  
 » servations, souvent fort nombreuses, ne se rattachent à aucun  
 » principe général; seulement, on sait qu'il s'agit de substantifs,  
 » si l'on est au chapitre du substantif; qu'il s'agit du verbe,  
 » si l'on est au chapitre du verbe, etc. Il résulte de là plusieurs  
 » inconvéniens très-graves : cette masse de faits réunis sous un  
 » même titre, que sa trop grande généralité fait perdre de vue,  
 » déroute l'intelligence au lieu de la guider; à chaque pas elle  
 » ignore et d'où elle vient et où elle va. Quand le but n'est pas  
 » bien indiqué, rarement il est atteint. Le défaut de méthode  
 » passe du maître à l'élève, du livre qui transmet l'instruction à  
 » l'esprit qui la reçoit, et l'on sait ce qu'un écrivain célèbre a dit  
 » des grammairiens, qu'ils voulaient apprendre à parler claire-  
 » ment ce qu'ils enseignaient avec confusion.

» L'auteur de la nouvelle Grammaire française a tâché d'éviter  
 » cet écueil. Au lieu de s'astreindre à la série banale et stérile des  
 » dix parties du discours, il a fondé ses divisions sur deux prin-

## PROSPECTUS.

» cipes plus lumineux et plus féconds , sur les deux grandes lois  
» qui sont communes à toutes les langues , l'accord ou la concor-  
» dance , le régime ou le complément. C'est ainsi qu'il offre suc-  
» cessivement toutes les règles de syntaxe relatives à l'accord des  
» substantifs entr'eux , de l'article et de l'adjectif avec le substantif ,  
» du verbe et de l'attribut avec le sujet , etc. ; c'est ainsi qu'il pré-  
» sente tour-à-tour l'application de toutes les règles de syntaxe  
» relatives au régime des substantifs , des adjectifs , des verbes ,  
» des participes , des prépositions , des adverbes , des conjonctions  
» et des interjections. Chaque division principale a été marquée par  
» des chapitres , qui généralement peuvent former chacun la ma-  
» tière d'un petit examen ; chaque division secondaire a été mar-  
» quée par des paragraphes qui peuvent être le texte d'une leçon  
» de chaque jour. Chaque fait important a été mis sous la forme  
» d'une règle ; chaque fait accessoire sous la forme d'une remarque.  
» C'est par cet ordre sévère que toutes les parties , tous les détails  
» de l'ouvrage se prêtent un secours mutuel , une mutuelle lu-  
» mière.

» Ces considérations ne manqueront pas de frapper tous les  
» esprits justes , toutes les personnes éclairées. C'est là ce qui sans  
» doute a déterminé le suffrage unanime dont le Conseil royal de  
» l'Université vient d'honorer l'ouvrage de M. E. Lefranc. Nous  
» osons croire que ce suffrage n'est qu'un prélude à celui du public.

» L'ouvrage forme un volume in-12 ; prix : broché , 2 fr. 10 c. ,  
» et cartonné avec soin , 2 fr. 25 c.

» Chez Charles Gosselin , libraire de S. A. R. Mgr. le duc de  
» Bordeaux , rue Saint-Germain-des-Prés , n° 9. »

Dans un prochain numéro nous commencerons un  
examen sévère , mais juste , de cette nouvelle Gram-  
maire qui , adoptée par le Conseil royal de l'Université ,  
doit être , dit-on encore , honorée du suffrage de l'Acadé-  
mie française.

---

IMPRIMERIE DE SÉTIER ,  
Cour des Fontaines , n° 7 , à Paris.



PRIX

DE L'ABONNEMENT :

Pour Paris,	20 fr.
Pour les départemens,	22
Pour l'étranger,	25

---

Il paraît le 5 de chaque mois un Numéro  
d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, cour des Fontaines,  
n° 7, à Paris.